

Pac : 30 000 déclarations le dernier jour !

28/06/2018



Actus Agricoles

Au niveau national, 347 252 dossiers ont été télédéclarés entre le 1^{er} avril et le 15 mai, indique le ministère de l'agriculture dans un communiqué de presse du 18 mai. La dernière journée de télédéclaration a été particulièrement importante : plus de 30 000 dossiers ont été déposés pour cette seule journée.

Après trois années de chaos dû à la réforme de la Pac, le ministère se félicite aujourd'hui de ce résultat qui « traduit les bonnes conditions de déroulement de la campagne de télédéclaration » et a aussi été permis par les améliorations apportées à l'outils (ergonomie qui facilite la navigation, mise en place d'alertes qui guident l'utilisateur et permettent de fiabiliser les déclarations et d'éviter certaines erreurs de déclaration).

Pour les retardataires, il reste possible de déposer des dossiers jusqu'au 11 juin inclus. Ces dossiers seront soumis à des pénalités de retard. En outre, les dossiers déposés avant le 15 mai peuvent être modifiés jusqu'au 31 mai inclus sans application de pénalité de retard.